

Alliance assurances distribue 175 millions de dinars à ses actionnaires

Alliance assurances a annoncé, ce jeudi 19 juin, avoir réalisé un chiffre d'affaires de 415 milliards de dinars en 2013, en hausse de 13,5% par rapport à 2012. « Nous avons consolidé notre position de n°2 des assureurs privés en Algérie. En ligne avec notre plan stratégique Alliance 2015, le chiffre d'affaires de toutes les lignes, métiers de notre activité dommages est en hausse avec +13.57% pour la branche automobile et risques simples, + 13.82% pour l'IARD, +11.21% pour la branche transport », se félicite Alliance assurances dans un communiqué à l'issue de son assemblée générale tenue aujourd'hui.

Cotée à la bourse d'Alger, Alliance assurances a réalisé un bénéfice net de 367 millions de dinars, une forte progression de 58% par rapport à 2012. « Nous dégageons un résultat brut bénéficiaire de 500.5 millions de dinars, le résultat net progressant de +58%. Notre bénéfice sur fonds propres net de 17% reflète notre solidité financière, l'efficacité avérée de l'entreprise qui a su générer des profits à partir de ses capitaux propres », précise Alliance assurances qui annonce « une rémunération en numéraire à hauteur de 30 dinars algériens par action en contrepartie de son investissement au capital d'Alliance Assurance ».

Chaque actionnaire percevra donc 30 dinars par action, soit un rendement de 5% par rapport au cours actuel de l'action de l'assureur à la bourse d'Alger qui est de 605 dinars.

« Il convient de souligner que le dividende de 2013 est en progression de +15% par rapport au dividende de 2012 payé en actions gratuites et équivalent à 26 dzd par action avec une distribution totale de 187 242 actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité sur fonds propres de la Compagnie. Le dividende 2012 était également en progression, de +30%, par rapport à 2011. Ce qui porte la progression globale du dividende en numéraire entre 2011 et 2013 à +50% », souligne Alliance assurances.

Pour préserver l'intérêt de ses actionnaires, Alliance Assurances versera une part des bénéfices distribuables équivalent à 47% du bénéfice net, ce qui est exceptionnel et au-dessus des normes internationales généralement appliquées. Ainsi, chaque actionnaire percevra une rémunération en numéraire à hauteur de 30 dinars algériens par action en contrepartie de son investissement au capital d'Alliance Assurances. Il convient de souligner que le dividende de 2013 est en progression de +15% par rapport au dividende de 2012 payé en actions gratuites et équivalent à 26 dzd par action avec une distribution totale de 187 242 actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité sur fonds propres de la Compagnie. Le dividende 2012 était également en progression, de +30%, par rapport à 2011. Ce qui porte la progression globale du dividende en numéraire entre 2011 et 2013 à +50%.

Alliance assurances explique ses bons résultats financiers par une nouvelle réorganisation avec la création de trois directions générales adjointes, l'amélioration du recouvrement des créances, qui est passé de 18,42 % du chiffre d'affaires brut en 2012 à 13,5% en 2013. « L'objectif en 2014 étant de maintenir la performance de recouvrement pour atteindre 10% d'impayés sur l'exercice », affirme Alliance assurances qui fait état aussi de « l'amélioration de la qualité de service avec une optimisation de notre cadence de règlement des sinistres en traitant 50 125 dossiers, soit une baisse de stock de -17% versus 2012 et ce malgré une hausse du nombre de déclarations de +3%. » Outre les assurances, la compagnie privée se diversifie dans la promotion immobilière et l'agroalimentaire avec la création de deux filiales.